



Plan de Déplacements des Établissements Scolaires (P.D.E.S.)

Ventabren
2019

Sommaire:

- Rappel du cadre juridique
- Introduction
- Résultats et analyse de l'enquête
- Piste de préconisations 2017
- Projet 2019
- Annexe

Rappel du cadre juridique

Le PDES est une démarche de projet avec des étapes règlementées liant les différents partenaires (Commune, parents d'élèves, école et DDEN), chacun ayant un rôle défini. Le but est de réaliser un état des lieux permettant d'élaborer un plan d'actions. Le comité de pilotage devra assurer le suivi et l'évaluation de ce dernier.

- ▶ Ce projet est encadré par un 1^{er} arrêté préfectoral du 17 mai 2013 valide le plan de protection atmosphérique (PPA) des Bouches-du-Rhône.
- ▶ Puis un 2^{ème} arrêté préfectoral du 14 mai 2014 rend obligatoire les PDES pour les écoles ou groupes scolaires de plus de 250 élèves.

La municipalité s'est engagée à promouvoir les politiques de développement durable par l'éco-mobilité. L'objectif du PDES est de rééquilibrer l'usage des modes de déplacement sur les trajets domicile-école en favorisant les déplacements doux.

Résultats et analyse de l'enquête en 2017

Participation des familles : 80%

Mode de déplacement principal : 79% utilisation de la voiture, 11% marche

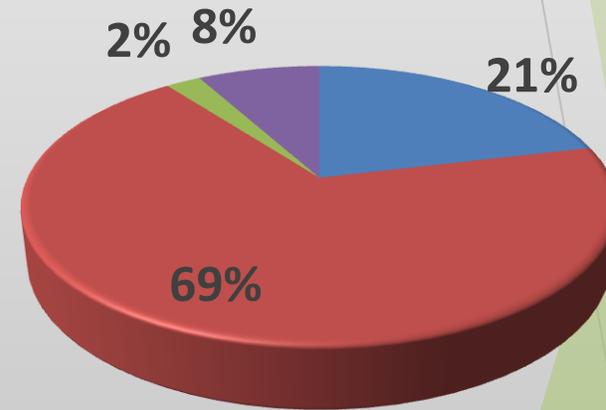
Choix du mode de déplacement : La raison principale du choix de déplacement est une question pratique : ils se rendent au travail après avoir déposé les enfants. La contrainte de temps, la facilité et le confort arrivent après.

Mode de déplacement secondaire : 79 % des familles n'ont pas de mode de déplacement secondaire mais leurs choix se porteraient à 54 % sur la marche.

Accessibilité aux abords de l'école : Les abords de l'école semblent accessibles en voiture à 56 % des familles, paraissent accessibles à 75 % à pied.

Aspects à privilégier aux abords de l'école

- Pour 66 % des familles les abords de l'école sont dangereux.
- 70% estiment qu'il y a au moins un endroit dangereux
- 69 % estiment que la sécurité des piétons est l'aspect à privilégier.



Analyse :

- Les familles se sentent concernées par le dispositif porté par la commune et accompagné par l'ensemble des partenaires du comité de pilotage.
- Le mode de déplacement est la voiture quelle qu'en soit la distance parcourue pour des raisons notamment de trajet vers son travail après.
- Un seul mode de déplacement principal (la voiture) mais il apparait que leurs choix se porteraient sur la marche pour la moitié, puis le co-voiturage ou le bus.
- Le frein principal au déplacement secondaire est la dangerosité des abords de l'école.

Pistes de préconisations issues de l'enquête

Favoriser la fluidité du trafic

- Proposer un sens unique
- Proposer une aire pour faire demi-tour et favoriser les déplacements doux.
- Mettre en place une zone dépose-minute

Investir pour la sécurité des piétons

- Réduire les incivilités des conducteurs en aménageant l'espace urbain.
- Aménager une zone piétonne.
- Proposer des pédibus dans un premier temps pour accompagner la démarche

Insister sur l'aspect pédagogique

- Projet à thème au sein du centre de loisirs ou en périscolaire
- Poursuivre le travail sur la sécurité routière engagé par les enseignants.

Promouvoir le co-voiturage à l'échelle de la commune

Projet 2019

Favoriser la fluidité du trafic

- Mise en place de trois dépose-minutes
- Création d'un rond-point pour permettre le demi-tour

Investir pour la sécurité des piétons

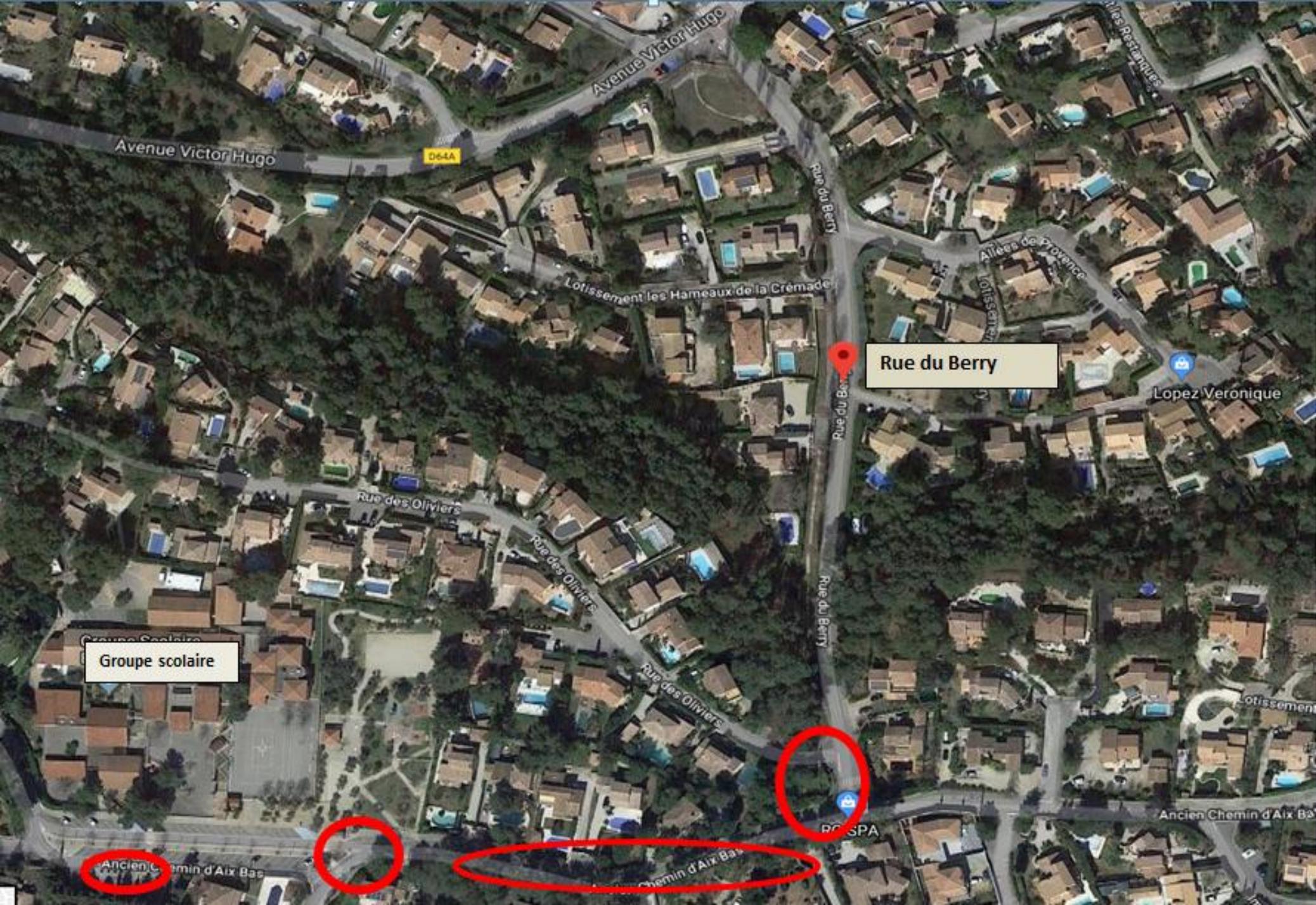
- Réduire les incivilités des conducteurs en aménageant l'espace urbain.
- Aménager une zone piétonne.
- Proposer des pédibus dans un premier temps pour accompagner la démarche

Communication :

- Sensibilisation relayées par tous les partenaires.
- Promouvoir le co-voiturage à l'échelle de la commune

ANNEXE

Photos du projet 2019



Zone de travaux



Barrières



Sécurisation
de la voie
piétonne

Groupe scolaire

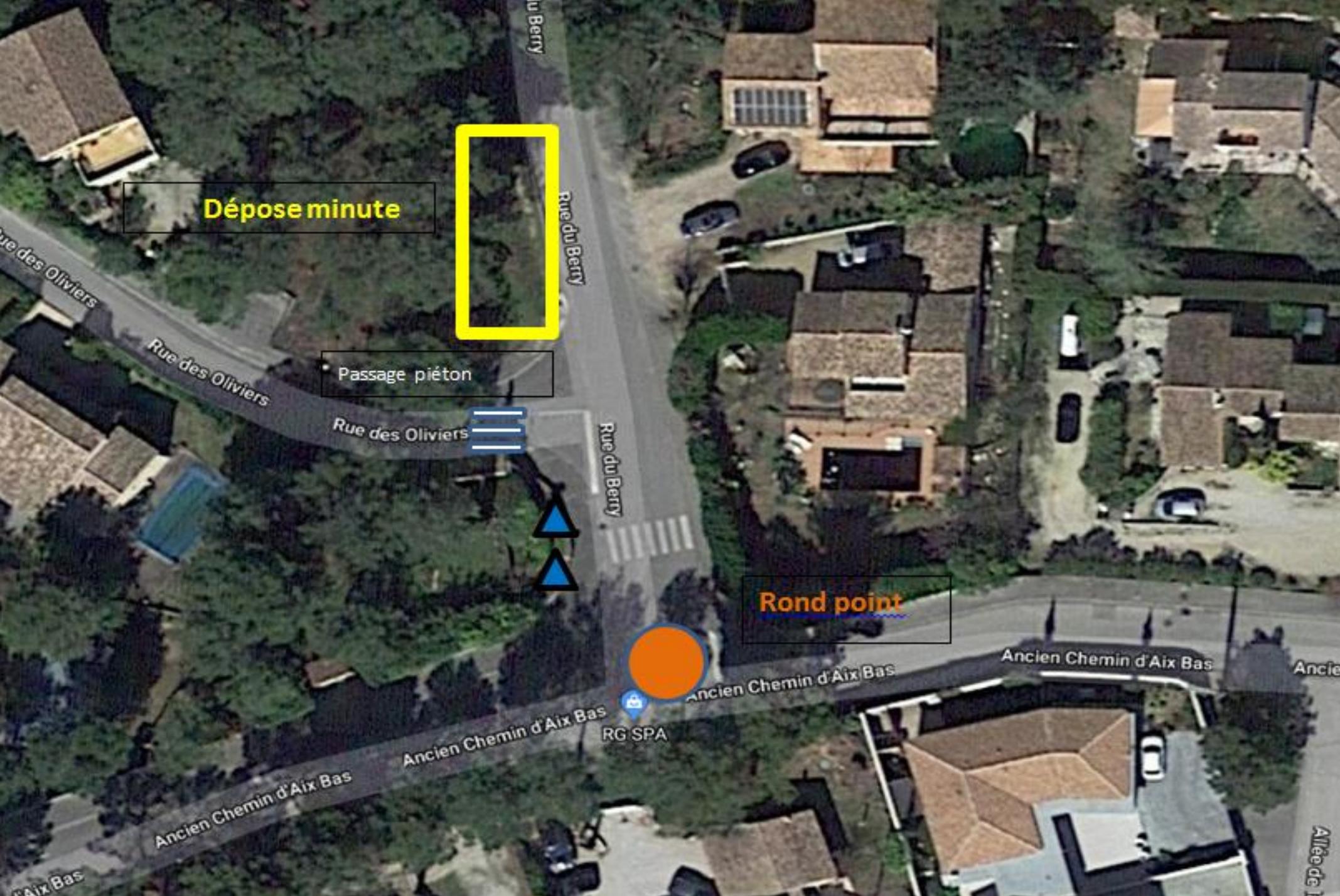


Dépose minute



Dépose minute





Dépose minute

Passage piéton

Rond point

Dépose
minute à
proximité
de la zone
piétonne et
Rond point
pour
fluidifier la
circulation

Barrières
sécurité

Passage
piétons